

---

# **LES STAGES À LA MAÎTRISE PROPREMENT DITE**

**Objectifs, cadre et exigences pédagogiques**

---

**École de criminologie  
Université de Montréal**

**2005-2006**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. Le stage en maîtrise dans l’option analyse criminologique..</b>	<b>3</b>
1.1 Son objet.....	3
1.2 La supervision.....	3
1.3 Le projet de stage.....	4
1.4 Le certificat d’éthique.....	4
1.5 La durée du stage.....	5
1.6 L’évaluation du stage.....	5
1.7 Le contenu du <i>Rapport de recherche</i> .....	6
1.8 L’évaluation.....	6
1.9 Les restrictions.....	7
 <b>2. La maîtrise avec stage dans l’option intervention clinique...</b>	 <b>7</b>
2.1 Les objectifs de la maîtrise avec stage.....	7
2.2 Les activités du stage.....	8
2.3 La supervision.....	8
2.4 Les milieux de stage.....	8
2.5 La préparation du stage.....	9
2.6 Le projet de stage.....	9
2.7 La durée du stage.....	10
2.8 L’évaluation du stage en intervention (CRI 6176).....	10
2.9 Le contenu du <i>Rapport du stage en intervention</i> .....	11
A. Introduction.....	11
B. Recension des écrits.....	11
C. Description et justification des activités réalisées durant le stage.....	11
D. Milieu de stage.....	12
E. Présentation du matériel.....	12
F. Analyse du matériel et interprétation.....	12
G. Conclusion.....	13
2.10 L’évaluation du <i>Rapport de stage en intervention</i> (CRI 6186).....	13

## **1. Le stage à la maîtrise dans l'option analyse criminologique**

Selon le programme actuel, l'étudiant voulant compléter sa maîtrise en criminologie doit s'inscrire dans l'un des deux programmes suivants :

- Maîtrise avec mémoire;
- Maîtrise avec stage, option analyse criminologique ou option intervention.

L'étudiant désirant mener une recherche originale a le choix de s'inscrire dans le programme avec mémoire ou le programme avec stage en analyse criminologique. Le mémoire doit être privilégié lorsque la recherche proposée n'implique pas une présence significative dans un milieu de pratique ou des contacts soutenus avec des personnes sur le terrain. Le nombre de pages des mémoires devrait se situer entre 100 et 125 pages.

### **1.1 Son objet**

La maîtrise en analyse avec stage en analyse doit être privilégiée lorsque l'étudiant veut conduire une recherche-action (i.e. une recherche menée avec et pour un milieu de pratique criminologique), lorsque l'étudiant agit en tant que chercheur sur le terrain ou dans un milieu de pratique ou lorsque la recherche envisagée implique des contacts significatifs avec des clients ou des informateurs-clefs (autre que la simple passation de questionnaires ou d'entrevues). La formule du stage permet alors à l'étudiant d'être encadré dans son intervention sur le terrain. Le stage en analyse peut aussi être choisi parce que le milieu d'accueil demande à ce que l'étudiant soit physiquement présent en ses locaux pour mener sa recherche, notamment pour permettre l'accès à des données sensibles ou parce que la recherche porte sur une problématique propre au milieu d'accueil. Encore ici, l'étudiant doit être encadré dans sa prestation de services puisqu'il aura à composer avec les demandes et attentes de son milieu d'accueil.

Le stage en analyse peut porter sur tout sujet de recherche pertinent en criminologie, notamment ce qu'il est convenu d'appeler la recherche clinique, la recherche évaluative, la recherche appliquée ou la recherche fondamentale. On retrouve parmi les stages des études sur des personnes, des phénomènes criminels, des programmes ou des politiques pénales.

### **1.2 La supervision**

Pour mener son stage en analyse, l'étudiant doit être supervisé par un professeur de l'École agissant à titre de directeur de recherche. Dans son milieu de stage, l'étudiant doit aussi être suivi par un superviseur qui a les qualifications nécessaires (maîtrise ou l'équivalent) ou, lorsque aucun superviseur-terrain qualifié n'est disponible, par un accompagnateur-terrain (il revient alors au directeur de recherche de suivre de près l'étudiant dans ses démarches ponctuelles).

### 1.3 Le projet de stage

Avant de débiter son stage, l'étudiant doit faire approuver son projet de stage. Pour ce faire, il doit déposer au secrétariat de l'École un formulaire appelé *Enregistrement du projet de stage* accompagné d'une lettre de trois à cinq pages intitulée *Projet de stage* détaillant les activités proposées et les modalités du stage. Ce formulaire doit être approuvé par le directeur de recherche, qui aura obtenu auprès du milieu de stage les garanties nécessaires (accueil, accord du superviseur ou du superviseur-terrain, entente sur les objectifs, etc.). Le formulaire *Enregistrement de projet de stage* devra être ensuite approuvé par le responsable des études de maîtrise et le professeur titulaire du cours CRI 6905 *Projet de mémoire* ou du cours CRI 6205 *Encadrement de stage* s'il est offert.

#### *Le contenu du projet de stage :*

- Titre de l'activité proposée;
- Milieu de stage;
- Nom du directeur de recherche;
- Nom, qualification et fonction du superviseur;
- Objet de la recherche (cadre théorique et aperçu de la problématique);
- Méthodologie employée;
- Modalités de réalisation;
- Activités prévues dans le milieu de stage;
- Échéancier;
- Retombées prévues;
- Considérations éthiques.

Il arrive qu'un étudiant abandonne son projet de stage avant même son début ou pendant celui-ci, souvent pour des raisons hors de son contrôle. L'étudiant peut alors recommencer le processus et devra faire accepter son nouveau projet de stage et demander un nouveau certificat d'éthique. Aussi, si l'étudiant apporte des changements significatifs à son projet durant la réalisation du stage, il devra resoumettre son projet de stage et obtenir l'autorisation à poursuivre.

### 1.4 Le certificat d'éthique

Tout projet de recherche mené à l'université doit recevoir l'aval d'un comité d'éthique. Lorsque l'étudiant dépose son formulaire d'enregistrement de projet de stage, il doit aussi déposer le formulaire *Évaluation éthique des projets de recherche des étudiants* (disponible sur le site Internet de la FAS). Le comité qui accorde les certificats d'éthique pour les projets de recherche des étudiants à l'École sera saisi des demandes de projets de stage et émettra les certificats.

### 1.5 La durée du stage

Le stage à la maîtrise (CRI 6206 Stage en analyse criminologique, 9 crédits) a une durée de 80 jours. Il n'y a pas de restriction quant au tempo des jours de stages; certains feront leurs 80 jours à raison de cinq jours par semaine pendant 16 semaines, d'autres à raison de trois jours semaine, etc. Il peut arriver que certains stages ne demandent pas que l'étudiant soit présent dans son milieu pendant 80 jours, le reste du travail étant effectué ailleurs. Ces considérations devraient être expliquées dans le projet de stage qui accompagne le formulaire d'enregistrement du projet de stage.

### 1.6 L'évaluation du stage

Puisque neuf crédits sont attachés au sigle CRI 6206 *Stage en analyse criminologique*, le directeur de recherche doit fournir une note après la fin du stage. De manière à permettre l'évaluation du stage, l'étudiant doit rédiger un document d'une quinzaine de pages appelé *Rapport de stage en analyse* dans le mois suivant la fin du stage. Ce rapport doit d'abord décrire le milieu :

- La nature du milieu dans lequel le stage a été effectué : son rôle, sa mission, ses moyens;
- Les activités de recherche qui caractérisent ce milieu : effectifs en chercheurs, leurs compétences et expériences, recherches en cours ou complétées durant les dernières années;
- Les besoins en recherche du milieu en regard de sa mission, de ses objectifs et de la recherche ayant déjà été effectuée (hors et surtout dans le milieu);
- L'adéquation des objectifs de la recherche effectuée dans le milieu avec les besoins du milieu;
- Le caractère applicable des résultats devant être obtenus par la recherche du stagiaire. Le rapport doit ensuite décrire la prestation de l'étudiant : les tâches et activités réalisées, les objectifs du stage et leur atteinte, les difficultés rencontrées par l'étudiant et les solutions adoptées.

Certaines parties de ce rapport pourront être reprises dans le rapport de recherche. Le directeur doit consulter le superviseur ou l'accompagnateur-terrain du stagiaire pour recevoir sa perception de la performance du stagiaire. La note accordée au stage tient compte de la prestation du stagiaire sur le terrain (50%) et du rapport de stage (50%). L'étudiant doit obtenir la note de passage dans chacun de ces deux volets.

### 1.7 Le contenu du *Rapport de recherche*

- **Résumé français** : Une page maximum, incluant objet général de la recherche, hypothèses principales, méthodologie, résultats principaux et retombées. Résumé anglais (idem).
- **Introduction** : Présentation et justification de l'objet de la recherche, aperçu de la problématique, description sommaire du milieu de recherche.
- **Recension des écrits et problématique**: Présentation critique des plus récents/importants écrits sur le sujet de la recherche. Énoncé du cadre théorique général adopté, de l'objectif principal et des objectifs spécifiques qui en découlent. Dans le cas des stages, il faut tenir compte des attentes et demandes du milieu ou des questions soulevées par lui.
- **Méthodologie** : Nature des données, leurs provenances, présentation des variables, présentation de la stratégie d'analyse et, le cas échéant, des tests qui seront appliqués.
- **Milieu de stage** : Description du milieu de stage, de sa mission, de son fonctionnement. Justification de l'intérêt du milieu pour le sujet étudié et de ses attentes face à la recherche. Présentation de l'implication de l'étudiant dans le milieu.
- **Analyse des données et interprétation**
- **Conclusion** : Récapitulation de la problématique et des principaux résultats observés. Limites de l'étude. Retombées des résultats pour le milieu de stage. Recherches futures. Cette conclusion doit comporter un sommaire exécutif (sommaire à l'intention des gestionnaires). Les retombées des résultats doivent aussi porter sur les pratiques et politiques.

Le rapport de recherche (CRI 6207 Rapport de stage, 18 crédits) doit être déposé par l'étudiant au plus tard trois mois après la fin du stage.

### 1.8 L'évaluation

Le rapport de recherche en analyse criminologique (CRI 6207, Rapport de stage, 18 crédits) doit être évalué par un comité formé du directeur de recherche et d'un autre professeur à être nommé par le directeur de l'École. Le superviseur de l'étudiant ou l'accompagnateur-terrain est invité à participer aux délibérations.

Le comité doit octroyer une note au rapport de recherche rédigé par l'étudiant. Si le rapport est jugé insatisfaisant, alors le comité peut décider d'octroyer la note C- au rapport, ce qui correspond à un échec (C est la note de passage à un cours de la FES). Il faut noter que le dit rapport de recherche peut être jugé bon dans son contenu, mais

jugé globalement insatisfaisant parce que des questions comme la qualité du français ou des détails techniques nous empêchent de l'accepter. Un rapport de recherche accepté est transmis au Centre de documentation et à l'organisme hôte du stage; il doit refléter les standards d'excellence de l'université. Le comité d'évaluation peut exiger des corrections et mettre une remise avant d'accorder la note finale. La note octroyée au rapport sera alors déterminée après que les corrections aient été apportées.

Les critères habituels d'évaluation des mémoires s'appliquent pour l'évaluation des rapports de recherche, sauf que les attentes sont parfois différentes à celles relatives aux mémoires. Le contexte de réalisation de la recherche est pris en compte. Le rapport de recherche est évalué sans égard à la qualité de la prestation de l'étudiant dans son rôle de chercheur sur le terrain (qui est notée dans le CRI 6206 Stage en analyse); c'est le produit qui est évalué.

### **1.9 Les restrictions**

Le stage dans le milieu habituel de travail ne sera accepté que si le superviseur n'est ni un pair ni le supérieur immédiat de l'étudiant et si le projet se démarque significativement de son travail habituel. Les projets qui ne présentent pas de garanties suffisantes à cet égard seront refusés.

Généralement, l'étudiant n'est pas rémunéré durant son stage. Toutefois, la possibilité d'un stage rémunéré est possible si la rémunération est subordonnée aux impératifs de formation. Les projets qui ne présentent pas de garanties suffisantes à cet égard seront refusés. Aussi, la possibilité de rémunération doit être incluse et justifiée dans le projet de stage; aucune rémunération ne peut être acceptée plus tard pendant le stage.

## **2. La maîtrise avec stage dans l'option intervention clinique**

### **2.1 Les objectifs de la maîtrise avec stage**

La maîtrise avec stage en intervention doit être privilégiée lorsque l'étudiant veut progresser dans ses capacités à intervenir auprès d'individus, jeunes ou adultes, et de groupes caractérisés par des problèmes associés à la criminalité. De manière générale, ce type de maîtrise vise un approfondissement des modèles et stratégies d'évaluation clinique et d'intervention, ainsi qu'une réflexion critique sur les problèmes posés par la pratique.

Rappelons que, par rapport au stage de niveau baccalauréat, celui de niveau maîtrise devrait permettre la spécialisation dans un champ d'activité ou l'acquisition d'une formation complémentaire, mais, dans tous les cas, l'amélioration des compétences, une plus grande autonomie professionnelle, l'exercice de responsabilités accrues, et, surtout, une meilleure intégration de la théorie à la pratique.

## 2.2 Les activités du stage

Le stage de maîtrise suppose une insertion intensive dans un milieu et une supervision *in situ* des activités du candidat. Dans ce milieu de pratique, qu'il s'agisse d'un milieu communautaire, institutionnel, d'un foyer de groupe, d'une maison de transition ou d'un centre d'hébergement, par exemple, l'étudiant veillera à approfondir sa formation en regard des diverses réalités cliniques du milieu. Appelé à effectuer des évaluations cliniques, à rédiger des plans d'intervention, à rédiger des rapports, à participer à des discussions de cas, à effectuer des suivis individuels, l'étudiant pourra aussi être invité à suivre des ateliers de formation ou à poursuivre toute activité visant l'approfondissement de ses compétences dans la pratique clinique en criminologie.

## 2.3 La supervision

La démarche de stage est individualisée et l'étudiant bénéficie d'une double direction: celle d'un professeur de l'École (milieu académique) et celle d'un superviseur du milieu (clinique) choisi en fonction de son expertise dans le champ d'intervention retenu. Le superviseur du milieu doit détenir un diplôme de niveau maîtrise soit en criminologie, soit dans un champ connexe. À moyen terme, le directeur et le comité clinique devront explorer la possibilité d'accorder à certains superviseurs de milieu le statut de professeur associé.

## 2.4 Les milieux de stage

Les milieux de stage sont choisis en fonction des intérêts des étudiants et de ceux des professeurs. Les lieux de stage peuvent être suggérés soit par le professeur ou par l'étudiant. Les milieux de stage devront être agréés par le professeur qui dirige la maîtrise de l'étudiant.

### ***Restrictions***

Les stages en intervention clinique ne seront offerts qu'aux candidats qui

- Auront déjà effectué un stage d'intervention dans le cadre de leur formation au baccalauréat en criminologie;
- Auront déjà effectué un stage équivalent dans une autre discipline;
- Auront complété le *Stage préparatoire en intervention* (CRI 6165) ou d) pourront démontrer qu'ils possèdent une expérience de travail équivalente.

Un stage qui aura lieu dans le milieu de travail de l'étudiant ne sera accepté que si le projet se démarque significativement de son travail habituel. L'étudiant devra aussi s'assurer que la supervision prévue ne sera pas offerte par un collègue de travail, ni par le supérieur immédiat. Les projets qui ne présentent pas de garanties suffisantes à cet égard seront refusés.

Généralement, l'étudiant n'est pas rémunéré durant son stage. Toutefois, la possibilité d'un stage rémunéré est possible si la rémunération est subordonnée aux impératifs de formation. Les projets qui ne présentent pas de garanties suffisantes à cet égard seront refusés. Aussi, la possibilité de rémunération doit être incluse et justifiée dans le projet de stage; aucune rémunération ne peut être acceptée plus tard pendant le stage.

## 2.5 La préparation du stage

La préparation du stage est un élément essentiel au succès des études de maîtrise. L'étudiant en assume la responsabilité, entamant d'abord les discussions et démarches préliminaires avec le professeur responsable de son stage, puis avec le superviseur du milieu de stage. Il fera aussi des lectures pertinentes et délimitera les questions qu'il compte aborder au cours de son stage.

Avant de débiter son stage, l'étudiant doit faire approuver son projet de stage. Pour ce faire, il doit déposer au secrétariat de l'École un formulaire appelé *Enregistrement du projet de stage* accompagné d'un texte de 12 pages intitulé *Projet de stage* détaillant les activités proposées et les modalités du stage. Ce formulaire doit être approuvé par le professeur responsable de son stage, qui aura obtenu auprès du milieu de stage les garanties nécessaires (accueil, accord du superviseur ou du superviseur-terrain, entente sur les objectifs, etc.). Le formulaire et la lettre devront être approuvés par le responsable des études de 2<sup>e</sup> cycle et le professeur titulaire du cours *Encadrement de stage en intervention* (CRI 6166).

## 2.6 Le projet de stage

Il doit contenir les éléments suivants:

- Titre de l'activité proposée;
- Description du milieu de stage;
- Nom du professeur de l'École qui dirigera la maîtrise de l'étudiant;
- Nom, qualification et fonction du superviseur sur le terrain;
- Objet du stage (champ de pratique et aperçu des écrits pertinents à la réalisation des objectifs du stage);
- Nomenclature et la description des objectifs;
- D'abord des objectifs cliniques identifiés avec l'aide du superviseur qui encadre l'étudiant sur le terrain (i.e. des compétences qui s'acquièrent dans la pratique *via* les entrevues et les autres interactions avec les clients, les interactions avec les collaborateurs et les membres de l'équipe, la maîtrise des instruments d'évaluation, la maîtrise des stratégies d'intervention, l'utilisation pertinente du jugement clinique, la rédaction des rapports écrits, la tenue des dossiers, etc.);
- Ensuite des objectifs académiques identifiés avec l'aide du professeur qui dirige l'étudiant (i.e. l'identification d'objets ou de problématiques favorisant l'intégration de la théorie à la pratique et la réflexion critique);

- Modalités de réalisation des objectifs (cette section doit comprendre comment l'étudiant compte rencontrer ses objectifs cliniques et ses objectifs académiques);
- Identification et discussion des règles déontologiques en vigueur dans ce milieu et pouvant avoir une incidence sur le déroulement des activités prévues;
- Échéancier.

L'étudiant doit également compléter et faire signer au superviseur du milieu le formulaire *Entente initiale sur le cadre pour les stages à la maîtrise en criminologie* la joindre au projet déposé. Il importe également de compléter et de faire signer un formulaire *Choix du professeur directeur du stage de maîtrise* auprès du professeur concerné.

En principe, cette préparation se fait durant le trimestre d'automne. Il arrive qu'un étudiant abandonne son projet de stage avant même son début ou pendant celui-ci, souvent pour des raisons hors de son contrôle. L'étudiant peut alors recommencer le processus et devra faire accepter son nouveau projet de stage. Aussi, si l'étudiant apporte des changements significatifs à son projet durant la réalisation du stage, il devra re-soumettre son projet de stage et obtenir l'autorisation à poursuivre.

## **2.7 La durée du stage**

Le stage à la maîtrise a une durée de 80 jours de 7 heures (donc 560 heures).

## **2.8 L'évaluation du stage en intervention (CRI 6176)**

Le stage fera l'objet de deux évaluations formelles; une première évaluation est faite pour le stage proprement dit (CRI 6176); une seconde évaluation note le *Rapport de stage* en intervention (CRI 6186).

L'évaluation du stage en intervention (CRI 6176) vise à noter l'acquisition d'habiletés spécifiques ou reliées aux objectifs même du stage. En se référant à la *Grille d'évaluation pour les stages en intervention à la maîtrise en criminologie* (CRI 6175), l'étudiant produit une autoévaluation écrite de trois à cinq pages, puis il la soumet à son superviseur sur le terrain. En consultation avec le superviseur, le professeur attribuera une note qui s'appuie, entre autres, sur les critères suivants:

- Le développement de compétences personnelles, telles que définies dans le projet de stage (ex: fermeté et capacité à mettre des limites, ouverture et curiosité intellectuelle, esprit d'observation et perspicacité, etc.);
- L'adaptation à la situation d'apprentissage;
- La participation et l'utilisation optimale de la supervision;
- Le développement de compétences professionnelles spécifiques (telles que l'habileté à évaluer une demande et à formuler un plan d'intervention, l'habileté à mettre en place des stratégies permettant d'exécuter le plan

- d'intervention, la vigilance dans l'évaluation du risque et les activités de surveillance, etc.);
- La participation pertinente et utile aux activités professionnelles dans le milieu de stage;
  - Le développement de la capacité de réflexion éthique/ déontologique.

## 2.9 Le contenu du *Rapport de stage en intervention*

Le *Rapport de stage* dans l'option intervention clinique doit être présenté trois mois après la fin du stage. Le contenu et le format du rapport doivent justifier les 18 crédits qui lui sont attribués. Les normes de présentation sont celles qui s'appliquent au mémoire.

Il ne s'agit pas de rédiger un simple rapport des activités qui se sont déroulées durant le stage et auxquelles le stagiaire a participé. Il s'agit plutôt de rédiger un rapport qui rend compte de la réalisation des objectifs cliniques et académiques dans le cas de l'option intervention clinique. Le rapport ne devrait pas dépasser 100 pages.

Le *Rapport de stage* doit contenir les éléments suivants, selon le format jugé optimal en regard de l'objet du rapport.

**Un résumé français** (Une page maximum, incluant objet général du stage, les objectifs poursuivis, la démarche de stage et les principaux résultats + Résumé anglais (idem).

- A. Introduction:** Cette section doit comprendre, la problématique étudiée, les objectifs poursuivis et la description sommaire du milieu de stage.
- B. Recension des écrits :** Présentation critique des plus récents/importants écrits sur le sujet. Énoncé du cadre théorique général adopté, de l'objectif principal et des objectifs spécifiques qui en découlent. Dans le cas des interventions ayant déjà fait l'objet de recherches évaluatives, mention devrait être faite des principales conclusions à tirer des "données probantes" ("*Evidence-based practice*") et des lignes directrices ("*Practice parameters and guidelines*").
- C. Description et la justification des activités réalisées durant le stage:** Cette section doit comprendre la description des activités réalisées en cours de stage et qui ont permis d'atteindre les objectifs poursuivis. A ce sujet, il peut être utile de rappeler que l'expérience de suivis et de prises en charge de certains individus ou groupes, la lecture d'ouvrages spécialisés, l'approfondissement d'un modèle d'intervention, la retranscription d'entrevue, l'observation d'intervenants seniors plus expérimentés ("*modeling*"), l'auto observation en situation, l'enregistrement audio ou vidéo des entretiens et la supervision individuelle sont les activités les plus courantes pour se perfectionner au niveau du travail clinique.

D'autre part, l'analyse documentaire, l'analyse du discours, l'observation in situ et l'observation participante sont des méthodologies compatibles avec la pratique

clinique et qui permettent d'entreprendre un travail académique et une réflexion critique sur l'intervention.

**D. Milieu de stage :** Dans la mesure où elle s'applique, dans cette section se retrouve la description du milieu de stage, de sa mission, de son fonctionnement en fonction de la grille suivante:

- D.1. Mandat de l'établissement/ de l'organisme/ du programme;
- D.2. Description des itinéraires et des processus de référence des sujets vers l'organisme qui offre les services (source de la référence, type de prise en charge à l'extérieur, cadre légal);
- D.3. Description de l'évaluation initiale (s'il y a lieu, objectifs de l'évaluation initiale, nombre, fréquence et durée des rencontres, description des instruments ou outils cliniques pour faire l'évaluation);
- D.4. Description de(s) intervention(s) proposée(s) (objectifs de l'intervention - si différent du mandat global de l'organisme, critères d'admissibilité (ou d'exclusion) à l'intervention, nombre, fréquence et durée des rencontres, critères déterminant la fin de l'intervention);
- D.5. Enjeux éthiques et déontologiques soulevés dans ce milieu (imposition d'un traitement, pressions, double mandats, confidentialité, population vulnérable);
- D.6. Travail multidisciplinaire dans ce milieu (formation et cheminement des intervenants, taille et composition des équipes, réunion hebdomadaire, collaborations avec des intervenants/ organismes extérieurs);
- D.7. Contingences institutionnelles (règles internes, codes de vie, politiques et procédures, restrictions de liberté).

**E. Présentation du matériel:** Dans le cas d'un stage de l'option intervention clinique, le matériel peut, de manière non exclusive, prendre diverses formes:

- L'étude de cas (le nombre de sujet peut varier en fonction de la complexité et de la profondeur de l'analyse);
- Développement d'un programme novateur;
- Implantation de certaines modalités d'intervention.

**F. Analyse du matériel et interprétation:** Il s'agit d'illustrer comment le matériel obtenu apporte un éclairage aux théories et aux pratiques dans le champ d'intervention concerné. L'étudiant doit démontrer qu'il maîtrise les notions dont il traite, s'y réfère de manière pertinente et ne fait pas que les "plaquer" sur les situations rencontrées. Il s'agit généralement de « trianguler » les informations, autrement dit de confronter les textes théoriques et les documents internes de l'organisme, aux propos entendus en entretiens et aux observations faites par l'étudiant lui-même, bref, dans une synthèse critique, d'en faire ressortir les divergences et les convergences.

Dans cet exercice d'intégration, il s'agit d'éviter deux écueils. Le premier est l'erreur dogmatique qui consiste à retrouver, comme par hasard, dans le matériel obtenu, tout ce qui confirme les connaissances recensées. Le second est l'erreur agnostique qui consisterait à accumuler pêle-mêle vignettes, observations, instruments et fragments de théories diverses, le tout sans analyse.

**G. Conclusion :** Récapitulation de la problématique et des principaux résultats observés. Retombées des résultats au niveau théorique (ou de la compréhension du phénomène). Il s'agit ici de voir dans quelle mesure les sujets rencontrés et suivis illustrent bien les notions présentées dans les écrits? Et, à l'inverse, dans quelle mesure les notions théoriques rendent bien compte de la présentation des sujets rencontrés? Quelles sont les retombées des résultats au niveau des pratiques (ou des stratégies d'évaluation/ intervention). Il s'agit enfin de voir dans quelle mesure les services offerts aux sujets rencontrés et le cadre dans lequel ils sont rendus répondent bien aux besoins des individus et à la mission de l'établissement.

### **2.10 L'évaluation du *Rapport de stage en intervention* (CRI 6186)**

Le rapport de stage en intervention (CRI 6186, 18 crédits) doit être évalué par un comité formé du directeur de recherche et d'un autre professeur à être nommé par le directeur de l'École. Le superviseur de l'étudiant ou le superviseur-terrain est invité à participer aux délibérations.

Le comité doit octroyer une note au rapport de recherche rédigé par l'étudiant. Si le rapport est jugé insatisfaisant, alors le comité peut décider d'octroyer la note C- au rapport, ce qui correspond à un échec (C est la note de passage à un cours de la FES). Il faut noter que le rapport de recherche peut être jugé bon dans son contenu, mais jugé globalement insatisfaisant parce que des questions comme la qualité du français ou des détails techniques nous empêchent de l'accepter. Un rapport de stage accepté est transmis au centre de documentation et à l'organisme hôte du stage; il doit refléter les standards d'excellence de l'université. Le comité d'évaluation peut exiger des corrections et mettre une remise (REM) au bulletin avant d'accorder la note finale.